



# Pour belle la vie

## ÉDITO

À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023, le SICTOM met en place l'extension des consignes de tri des emballages ménagers. Elle s'inscrit dans le cadre de la loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) et la loi n° 2020-105 du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (AGEC).

Cette démarche vise à simplifier le geste de tri en l'élargissant à tous les emballages ménagers. Vous pourrez déposer tous vos emballages ménagers et tous vos papiers sans distinction dans votre bac de tri. Cependant, réduire l'impact des emballages en plastique sur la planète reste une priorité. N'oublions pas que « le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas ».

Merci pour votre investissement et votre participation au tri, je vous souhaite également de bonnes fêtes de fin d'année.

**Benoît Petitprez,**  
Président du SICTOM



9, rue André Ampère  
Z. I du Pâtis, 78 120 Rambouillet  
[www.sictomregionrambouillet.com](http://www.sictomregionrambouillet.com)  
N° vert 0800 49 50 61

SICTOM : Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères de la Région de Rambouillet



L'ACTUALITÉ DU SICTOM

## À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023, emballé c'est trié

**Pot de yaourt, barquette, tube de dentifrice, sachet de chips... vous hésitez ? Et bien jetez maintenant tous les emballages dans le bac de tri : la poubelle jaune (ou bleue pour ceux qui ont encore le précédent modèle).**

Au fil du temps, l'industrie du recyclage améliore ses capacités de traitement. Les filières se développent afin de trier le plus et le mieux possible tous les emballages, même les plus petits : pots de yaourts, films plastiques, blisters, polystyrène, barquettes de beurre, de viande ou d'aliments végan, pots de crème cosmétique, tubes de dentifrice, etc. Mais aussi les petits déchets en métal ou en aluminium : capsules, bouchons, dosettes de café...

**Désormais tous les emballages vont dans le bac de tri.**

Jusqu'ici, côté plastique, seuls les flacons et les bouteilles devaient être triés. Cette généralisation du tri à tous les emballages vise à simplifier et à améliorer le recyclage des déchets.

Mais attention, cela ne veut pas dire pour autant que vos efforts pour limiter les emballages,

consommer davantage en vrac, éliminer les propositions de produits suremballés ou sous plastique doivent se relâcher. Il reste essentiel de diminuer les plastiques et les emballages en général. Leur production, leur transport, etc. ont un impact carbone néfaste pour la planète.

**On résume.** C'est un emballage ? Quel qu'il soit je le dépose dans le bac de tri. Inutile de le laver, il suffit de bien le vider (mais évitez de les imbriquer !).

### Juste tri mais bac trop juste

Avec ces apports supplémentaires d'emballages, si vous constatez que votre bac est trop petit, demandez un modèle plus grand en remplissant le formulaire sur le site internet : [www.sictomregionrambouillet.com](http://www.sictomregionrambouillet.com). Un bac plus adapté à vos besoins vous sera livré gratuitement (taille maximum d'un bac : 360 litres).

**250 rues en marche arrière : ces manœuvres éminemment dangereuses doivent être supprimées**

Pour que la sécurité avance, reculer est à éradiquer. Une étude réalisée par Europe Services Déchets, l'entreprise qui assure la collecte de nos bacs, tire la sonnette d'alarme.

Les angles morts représentent un danger chaque année malheureusement avéré. Les agents de collecte sont les premières victimes des accidents de marche arrière tout autant que les passants (piétons, cyclistes...).

Les rétroviseurs multiples, les caméras de recul, l'aide du rippeur ne suffisent pas, le conducteur ne peut tout voir en même temps. L'étude a démontré que sur une marche arrière de deux minutes et demi, le conducteur devait regarder 84 fois ses rétroviseurs et 9 fois sa caméra. Et la visibilité est d'autant plus réduite en hiver, en début ou en fin de tournée s'il fait nuit.



Le syndicat de collecte et la collectivité encourent un risque pénal en cas d'accident. Pour ne pas en arriver là, des mesures doivent être prises. Riverains et collectivités sont invités à adopter de nouvelles dispositions, notamment en amenant son bac un peu plus loin pour éviter toute marche arrière.

L'espace urbain doit être aménagé en conséquence. Des points de regroupement pour les conteneurs sont à créer en début de rue ou d'impasse par exemple.

Des espaces de stationnement pour que les véhicules des riverains n'empiètent pas sur les voies sont à aménager. Tout comme des zones de demi-tour pour que les véhicules de collecte n'aient pas à faire de marche arrière.

L'entretien des espaces verts est aussi pointé par l'étude : trop souvent des branches gênent le passage des véhicules de collecte particulièrement volumineux. Pour la sécurité de chacun, soyons tous vigilants.

# Des tomates zéro déchet et zéro sous serre chauffée par... nos déchets !



**Le mode de culture est singulier, exemplaire, vertueux !**

- *Qu'est-ce que des tomates viennent faire dans ce petit journal ? vous dites-vous ! Et sous la rubrique « Déchets » ?... Vous n'avez pas fini d'être surpris par ce sujet fascinant qui affiche une double mention "excellentes" : 0 déchet et 0 pesticide. Grâce à un accord pris avec SITREVA (Syndicat intercommunal pour le traitement et la valorisation des déchets), les serres sont chauffées avec l'énergie récupérée de l'incinération de nos déchets. L'histoire est belle, on vous la raconte. Alexandre et Florent, les deux frères Besnard, sont originaires de Châteaudun et ont grandi dans la ferme familiale que gère aujourd'hui Florent et leur père. Il y a bientôt trois ans, Alexandre décide de revenir à ses racines après avoir été chef de projet dans la logistique. L'idée des deux frères : produire des tomates qui ont un goût exceptionnel, et ceci sans aucun pesticide. Pour une diffusion en circuit court, dans un rayon d'une centaine de kilomètres autour du lieu de production.*

**Goûteuses à souhait**

Durant une année, ils cherchent auprès des semenciers européens la tomate la meilleure.

Et la trouvent ! Une tomate cerise charnue, juteuse et sucrée à souhait. Une qualité qui est cependant au détriment de sa productivité, près de deux fois inférieure aux variétés classiques.

**Une serre chauffée par l'usine d'incinération voisine**

En parallèle, les deux frères veulent trouver un site et un processus de production en adéquation avec leur démarche écologique, notamment en récupérant une source de chaleur pour la serre, qui n'induirait pas ou peu de CO<sub>2</sub>. Le Département d'Eure-et-Loir qui soutient leur démarche les invite à rencontrer le SITREVA. À Ouarville (28), l'unité d'incinération des déchets produit justement de la chaleur et dispose de 10 hectares de terrains. Le projet prend forme. Un bail emphytéotique est signé entre les deux parties, une première tranche permet d'implanter une serre sur 1,5 hectare, dont la conception confiée au constructeur français Richel Group satisfait en tous points la démarche des deux frères.

**L'excellence dans les moindres détails**

Les plants de tomates sont semés dans un substrat bio provenant de la ferme de Florent. Un élevage de bourdons pollinise les fleurs

de tomates, tandis qu'un autre élevage de macrolophus (un petit insecte) contribue à lutter contre les éventuels prédateurs. La serre est soumise à une légère surpression afin de ne pas laisser entrer les insectes nuisibles. De l'air est insufflé au niveau du substrat pour éviter qu'il y ait trop d'humidité et que s'y développent des cham-



pignons indésirables. La terre du sol est couverte d'un géotextile blanc qui reflète la lumière. Le toit en verre laisse passer 92 % de la lumière tandis que le plastique n'en laisserait entrer que 70 %. Aucun éclairage artificiel n'est utilisé. Les eaux de pluie ruisselant en toiture

# 0 pesticide...

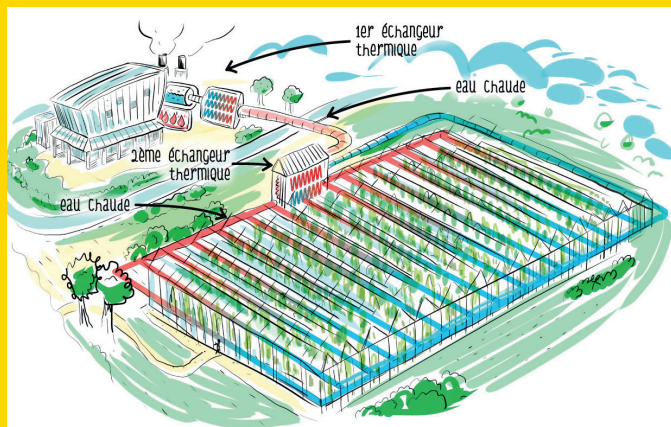
sont récupérées et stockées pour irriguer les plantations. Un écran thermique, tel un volet, complète l'installation de la toiture afin de jouer le rôle de couverture la nuit, économisant ainsi le chauffage fourni par l'unité d'incinération voisine, et d'ombre l'été si la chaleur du soleil se fait trop forte. Un appoint en engrais minéral est ajouté si nécessaire, filtré et réutilisé, donc sans rejet. Cet apport ne permet pas d'être bio, la labellisation n'accepte en effet que les engrais organiques. « Ce type d'engrais (organique) peut amener des maladies dont l'éradication complique les traitements. Or nous tenons absolument à ne pas utiliser le moindre pesticide. De ce fait, nos tomates, que nous considérons comme bio, ne peuvent pas bénéficier du label AB, explique Alexandre. »

## Emballage en carton : zéro plastique !

Arrivées à maturité, les tomates sont conditionnées dans des petits paniers de 250 grammes en carton. Zéro plastique donc ! La saisonnalité du produit est respectée : la production débute mi-avril grâce à une variété précoce, et se termine au plus tard début novembre. La diffusion se fait exclusivement par l'intermédiaire des centrales d'achats des grandes enseignes.

## Recyclage et valorisation totale

Toutes les interventions se font manuellement, la taille est particulièrement fastidieuse. Les plants poussent en effet très vite grâce à toutes ces excellentes conditions de culture (environ 30 cm par semaine). Des fils "tuteurs" réajustés quasi quotidiennement permettent de maintenir les plants droits pour qu'ils profitent au mieux de la lumière. Les branches taillées (les "gourmands") sont récupérées pour être transformées en compost dans la ferme familiale. Les tomates dont le calibre ou l'aspect n'est pas parfait sont transformées en sauce tomate, en soupe, en gaspacho, en concentré ou encore en ketchup ! On résume : zéro pesticide, zéro plastique, zéro déchet et zéro énergie fossile pour le chauffage, voilà une production remarquable et vertueuse !



## Le chauffage de la serre

D'un côté de la route, l'usine d'incinération des déchets du Sitreva (là où arrivent tous nos déchets non valorisables). De l'autre, la serre à tomates. Entre les deux, un gros tuyau isolé transporte de l'eau chaude produite grâce aux vapeurs de l'incinération, par l'intermédiaire d'un échangeur thermique.

« Cette eau chaude arrive dans nos bâtiments aux alentours de 45° Celsius, détaille Alexandre Besnard. Elle alimente un deuxième échangeur thermique qui va, à son tour, chauffer l'eau qui circule dans les rangs de la serre pour chauffer l'air ambiant. Ce système permet de fonctionner en "circuit fermé",

notre chauffage ne nécessite ainsi aucune autre énergie et respecte notre philosophie : un impact carbone au plus bas. »

## Quelques cerises sur le gâteau

**350 tonnes :** c'est la production artisanale de tomates cerises des frères Besnard pour cette première année d'activité, sur 1,5 hectare (les exploitations moyennes des producteurs français de tomates occupent 3,6 hectares).

**30 salariés :** cette nouvelle activité de maraîchage a permis de créer 30 emplois dont des contrats saisonniers.

## HISTOIRES DE BAC

### Des composteurs à votre disposition et gratuits !

Le compost ne devrait plus avoir de secret pour vous. Les médias et *Pou'belle la vie* vous en parlent depuis des années : nos déchets alimentaires sont valorisables. Près de 60 kilos de déchets (épluchures, marc de café, thé, coquilles d'œuf pilées, restes de repas hors laitages, etc.) par an et par personne peuvent rejoindre votre composteur individuel ou de quartier (les communes sont invitées à développer ces solutions, en particulier pour l'habitat collectif). Ils s'y transformeront en amendement équivalent à l'humus de nos sous-bois et utile aux cultures et plantations. Le SICTOM peut vous fournir gratuitement jusqu'à deux bacs composteurs par foyer. N'hésitez pas à nous les demander !



## HISTOIRES DE BAC

### Une seconde vie pour vos objets inutilisés

Donner, partager, recycler, c'est l'occasion de faire des heureux. Vêtements, vaisselle, mobilier, équipements de sport, matériel électrique en bon état de fonctionnement, outils, déco, etc. tout ce qui ne vous sert plus, plutôt qu'être jeté, peut servir à d'autres. Les recycleries, ressourceries et autres friperies sont là pour ça. Créée il y a un peu plus de cinq ans, la structure associative Ressources&Vous, partenaire du Sictom, a accueilli depuis plus de 50 000 personnes qui ont ainsi donné une seconde vie à des centaines de tonnes d'objets.

Les économies se retrouvent à tous les niveaux :

- économie de place (ce n'est pas négligeable !) pour l'heureux donateur,
  - économie financière pour l'heureux nouveau propriétaire de l'objet (les prix sont infimes !).
- Et pour couronner tous ces bienfaits, l'association a créé plus de 70 contrats salariés. En résumé, l'association Ressources & Vous... ça fait du bien à tous !

Ses boutiques sont ouvertes le mercredi et le samedi de 10 h à 18 h :

- 8 impasse Pierre Métairie, 78120 Rambouillet
- 7 rue de l'église, 78 610 Le Perray-en-Yvelines,
- 10 rue Laguesse - Charon, 78 730 st-Arnould-en-Yvelines,
- 46 bis rue de la Madeleine, 28 230 Épernon,
- 45 rue de Dampierre, 78 280 Guyancourt (nouvelle boutique ouverte en octobre 2021).

Les dons et apports sont à déposer le mercredi et le samedi :

> à l'espace de la Mare au loup, 14 rue de Houdan au Perray-en-Yvelines, de 10 h à 14 h,  
> à la boutique à Épernon, 46 bis rue de la Madeleine, de 10 h à 17 h.  
Des collectes à domicile sont possibles du mardi au vendredi de 10 h 30 à 17 h 30. Un formulaire est à remplir sur le site à cet effet. À noter : des ateliers sont régulièrement proposés pour apprendre et vous aider à réparer divers objets, vélos, vêtements, etc. Des Répare café, des Café Couture, des Répare bijoux... ont lieu tout au long de l'année selon les boutiques (consultez l'agenda sur le site).  
Contact : 09 51 23 59 31 / accueil@ressourcesetvous.org  
Toutes les infos sur : ressourcesetvous.org



MODE D'EMPLOI

# Demande de bac : reçue à l'écrit

Gagnons tous du temps, un formulaire vous attend sur le site internet !

Vous avez besoin d'un bac plus grand (ou plus petit), d'une réparation de roue ou de couvercle, d'un échange car celui qui est en votre possession est abîmé, ou on vous l'a volé... ? Rendez-vous sur le site internet [www.sictomregionrambouillet.fr](http://www.sictomregionrambouillet.fr)

puis cliquez sur l'onglet « Démarches » et choisissez « Demande de bac - particulier ». Il ne vous reste plus qu'à remplir le formulaire, le Sictom vous répondra très vite et vous livrera dans les meilleurs délais.

Si vous n'avez pas accès à internet, la demande peut bien entendu être faite par téléphone, en appelant **le matin** au **0 800 49 50 61** (n° vert gratuit).

## Mon beau sapin, roi des déchets...

Noël... et son sapin, ce n'est pas toujours un cadeau quand arrive le moment de s'en débarrasser. Pourtant de nombreuses solutions existent. Vous pouvez :

- le déposer à la déchèterie la plus proche (voir horaires d'ouverture sur le site du Sictom, à l'onglet « Les déchèteries »), ou éventuellement en des points de collecte que proposent certaines communes,
  - le découper en menus morceaux et déposer ceux-ci soit dans (et uniquement dans, pas à côté !) une borne d'apport volontaire de déchets végétaux pour les communes qui en sont équipées, soit dans votre compost ou en paillage au jardin, soit les brûler dans votre poêle ou votre cheminée (rappelons que les foyers de cheminée ouverts ne sont plus autorisés en chauffage principal, ceci en raison, entre autres, de la forte pollution aux particules fines induite).
- Mais ne le jetez en aucun cas au bord d'un chemin ou dans la nature, ni dans votre poubelle de déchets ménagers.

Autre solution, créez un sapin artificiel et original ! Un exemple : prenez une palette, découpez-la en triangle et décorez-la comme Noël vous chante !



Pour toute question, notre numéro Vert : 0800 49 50 61 le matin de 9 h à 12 h 30, du lundi au vendredi. Et notre site internet : [www.sictomregionrambouillet.com](http://www.sictomregionrambouillet.com)

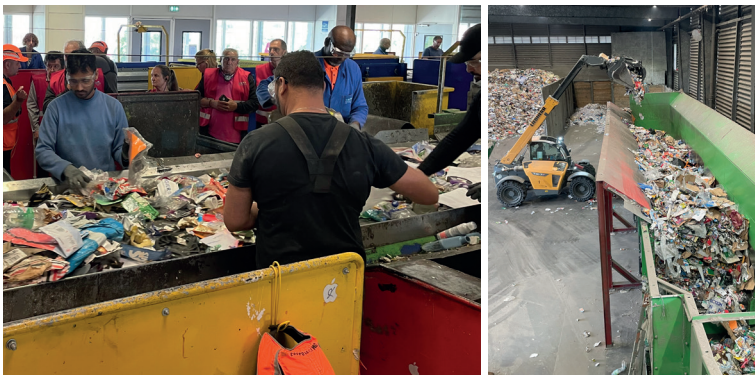
Journal édité par le Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères (SICTOM) de la Région de Rambouillet

Directeur de publication : Benoît Petitprez  
Comité de rédaction : les membres de la commission communication  
Conception et rédaction : Patrick Blanc  
Dessins / graphisme / mise en pages : Collectif Au fond à gauche  
Photos : SICTOM, Patrick Blanc  
Impression : Topp imprimerie - [www.toppimprimerie.com](http://www.toppimprimerie.com)  
Impression sur papier 100 % recyclé



EN DIRECT

## Visite instructive des unités de traitement des déchets



Le 21 juin 2022, le Sictom de la région de Rambouillet a invité ses élus délégués à visiter les unités de traitement des déchets du Sitreva : le centre de tri Natriel à Dreux et le centre d'incinération à Quarville (28). Une découverte instructive qui leur a permis de mieux connaître les dispositifs industriels de tri sélectif, de mieux mesurer l'importance du traitement de nos déchets et de leur valorisation. Autant de messages de sensibilisation qu'ils pourront également transmettre à leurs administrés.

Retrouvez toutes les informations sur le recyclage de vos déchets, les centres de traitements, les déchèteries, etc. sur le site internet [www.sitreva.fr](http://www.sitreva.fr)



L'OBJET

## Le bac "emballage" change de sticker

Les consignes de tri changent, de ce fait le sticker explicatif collé sur votre bac va changer également. Chaque foyer recevra bientôt un communiqué ainsi que le nouveau « mémo du tri », toujours utile à consulter quand on a un doute. Le nouveau sticker sera collé sur votre poubelle de tri par un prestataire lors d'une prochaine journée de ramassage.

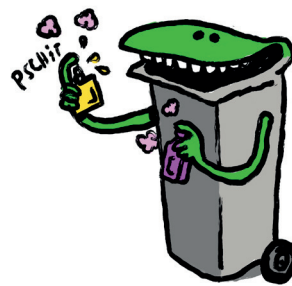


ABC DU BAC

## Qu'importe le flacon, pourvu qu'on ait l'adresse de bien le trier

Que ce soit *L'interdit*, *N° 5*, *Opium*, *Shalimar*, *Euphoria* ou d'autres, vous êtes désormais invitées, mesdames, à déposer votre flacon de parfum vide dans la poubelle de verre. Bien entendu messieurs, votre flacon — musqué (ou pas) — prendra aussi la même direction.

**Message personnel :** par contre ce n'est toujours pas valable pour Cendrillon et sa pantoufle de verre (qui était semblait-il en vair, mais ceci est une autre histoire)...



## What else

Les capsules de café en alu peuvent dorénavant atterrir dans votre poubelle de tri des emballages. Face au nombre croissant de ces dosettes, une filière de tri et de recyclage s'est développée en Europe.

Selon l'adage : le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas, on ne peut que vous recommander d'opter pour du café en grains ou moulu, qui évitera ces mini emballages individuels très coûteux, dont la fabrication puise dans les matières premières et dont le recyclage a un impact carbone conséquent.

